



**INTERVENTION PHILIPPE MARXER S. J.**  
**18 MARS 2023**

*Depuis septembre 2022, l'église St Ignace à Paris propose un cheminement pour les personnes séparées, divorcées ou qui vivent une seconde union. Cette expérience commençante fait entendre les enjeux que l'exhortation Amoris Laetitia demande de ne pas esquiver.*

Accompagner des personnes qui traversent ou ont traversé cette épreuve du divorce fait saisir à quel point le couple est bien le lieu où son propre désir d'aimer est confronté à une vérité, dans la foi. On entend bien à quel point l'idéal qui fait dire « je t'aimerai toujours » « je te serai fidèle » « tu es vraiment la femme ou l'homme de ma vie » ne règle pas la partie. Il en est de même si une morale instituée semble promettre le bonheur. La question de l'engagement et donc de la rupture, lorsqu'elle se produit, ne cesse de ronger les deux conjoints jusqu'à les culpabiliser. Que s'est-il passé réellement pour en arriver à ce point de cassure ? Comment cela est-il possible puisque cet engagement a été pris devant Dieu et pas uniquement en mairie ? Parlant ainsi, c'est la fameuse question de l'indissolubilité qui se pose. Il y a, dans ce lieu même de l'expérience du couple, une partie que chacun ne peut pas éluder. Le couple est bien ce lieu où l'accès à son désir, où la quête d'amour se trouve éprouvé(e), dans la foi.

Mais pourquoi introduire ici cette dimension de la foi ? parce que cette dimension de l'indissolubilité du couple ne peut pas se résumer en une règle de vie, elle-même porteuse d'une idéologie de l'amour, trop souvent source d'exhortations non libératrices. L'union sans faille n'existe pas. Il reste que cette union est sans force et sans paroles devant l'événement de la différence ; lorsque l'un (du couple) prend conscience que l'autre lui échappe, qu'il ne le comprend pas. La haine peut alors faire son apparition



et révéler à quel point toute perspective idéaliste ne peut conduire qu'à des impasses. Le couple est le lieu où des choses se passent où précisément la

question de l'absence et de la mort se pose, où le mourir à soi-même ne peut se satisfaire d'une parole pieuse . C'est une épreuve qui arrive là et c'est pourquoi parler de la foi, ici, est important.

En écoutant les différentes personnes qui composent nos groupes -une écoute qui est personnelle puisque nous les recevons aussi individuellement-, il apparaît bien souvent que le couple est un lieu qui ne s'est pas construit : chacun est resté en superficie de lui-même et de l'autre. L'amour n'a pas encore trouvé sa faille. L'infidélité est une situation trop fréquente pour qu'elle ne soit pas l'objet d'une analyse. L'un va se trouver lésé soit en passant à l'acte pendant que l'autre va être dans les reproches. En fait, les deux sont infidèles, infidèles à l'exigence qui s'est dévoilée dans la différence éprouvée. Il serait vain d'attendre un pardon pour solutionner le conflit.

Le chemin à prendre -en tant qu'accompagnateurs- consiste bien à reconnaître qu'il y a eu défaut. C'est sans doute dans cette reconnaissance qu'un pardon pourra peut-être un jour se vivre à l'égard de l'ex-conjoint mais prioritairement par rapport à soi-même. Un renouveau de l'amour pourra sans doute apparaître et cette espérance est bien présente chez la plupart de celles et ceux qui connaissent le divorce. Sans qu'ils en prennent pleinement conscience, l'amitié qu'ils nouent, ne serait-ce qu'au sein du groupe qu'ils forment mais aussi avec d'autres personnes proches, est un pas important. Est-ce à dire que tout va être résolu, que l'union parfaite va enfin advenir avec un autre partenaire ? La question reste ouverte car rien n'est moins sûr !

Finalement, qu'en est-il d'une compréhension de la notion d'indissolubilité ? Les situations traversées et mises en mots dans les partages d'expérience montrent bien que l'enjeu de cet engagement d'indissolubilité n'est pas la réalisation d'une obéissance à une loi au détriment du désir personnel. Elle pose bien le couple de la femme et de l'homme comme le lieu où se joue le sort de l'amour et du désir. Lieu que personne ne peut esquiver sans oser risquer quelque chose. Cette notion d'indissolubilité devient intéressante. Elle n'est pas un interdit qui



s'oppose aux désirs et à l'épanouissement personnel. Elle invite plutôt chacun à permettre que le désir et l'amour dont ils sont porteurs se déploient. Quant aux crises vécues, elles sont constructives vu que

l'indissolubilité ne doit pas arrêter ce qui doit advenir dans la vie de chacun. L'exhortation du Pape François Amoris Laetitia provoque à avoir le regard du Christ sur toutes ces souffrances, à imaginer des chemins où les uns et les autres verront leurs blessures se cicatriser et trouveront dans l'Église une place. Cela suppose que nous acceptions d'écouter ce qui se passe au for interne afin d'entendre les mouvements intérieurs que les uns et autres vivent. Libérer la liberté : tel doit être notre souci même si, dans une réflexion qui prône la compassion et refuse tout moralisme, il est quand même important de parler en termes de devoir !

*Cette proposition, à St Ignace, d'un cheminement en direction des personnes séparées, divorcées, en nouvelle union s'est faite en lien avec le conseil Pastoral de l'église, en toute clarté avec notre vicaire général, évêque auxiliaire. Car, comme le précise le Pape François, c'est la communauté qui discerne, qui intègre. Et pour que cette intégration soit réelle, nous pensons dès maintenant à des étapes liturgiques qui auront besoin d'être célébrées. En cela le catéchuménat (RICA) est guide intéressant pour imaginer les liturgies.*